

INSTRUCTIONS DE VOTE - Vote de ratification pour l'ACIA

INSTRUCTIONS DE VOTE

VOTER EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

- En utilisant votre NIP que nous vous avons fait parvenir, vous pouvez voter à partir de 8 h HE le lundi 22 janvier jusqu'à 12 h midi HE le jeudi 22 février 2018.
- Pour voter en ligne, allez au site web suivant: www.psac-afpc.isivote.com et suivez les directives.
- Pour voter par téléphone, composez le numéro suivant: **1-877-359-2301**
- Si vous êtes interrompu avant d'avoir terminé de voter, vous pouvez vous reconnecter au système afin de compléter le processus de vote.

INFORMATION IMPORTANTE

- Afin d'être admissible à voter, vous devez assister à une séance d'information soit par webinaire ou en personne. La participation sera suivie et seuls ceux qui y assisteront auront leur profil de membre mis à jour sur le système de vote électronique ce qui leur permettra de voter.
- Veuillez voir le site suivant pour plus de détails concernant les sessions d'information dans votre région : www.afpcatlantique.ca ou communiquer avec votre bureau régional.
- Il s'agit d'un vote au SCRUTIN SECRET; votre vote est tout à fait confidentiel.

ASSISTANCE

ACCORD PROVISOIRE OU ÉLIGIBILITÉ ÉLECTORALE

Si vous avez assisté à une réunion et vous avez lu tous les documents fournis, et vous avez encore une question, veuillez communiquer avec la ligne d'aide de l'AFPC au: **1 833 223 2659**

TECHNIQUE

Si vous avez assisté à une réunion et que vous avez besoin d'une assistance technique avec votre NIP, veuillez contacter le service d'assistance aux électeurs au **1 888 281 8683**

Heures d'ouverture: les jours de semaine du 22 janvier au 22 février de 9 h à 16 h HE.